

DROITS D'ACCÈS AU CE

SITUATION DU SALARIÉ	CDI* (y compris longue maladie et congé parental)	CDD (et contrats particuliers)	Retraités° (à partir du 13 ^e mois de retraite)	Congé sans solde (durant 1 an)	Enfant d'agent décédé (durant 1 an)
----------------------	---	---	--	--------------------------------------	--

ADULTES

Vacances familiales Séjours et week-ends libres	Oui	Oui (1)	Non	Oui	Oui
Circuits et week-ends culturels	Oui	Oui (1)	Non	Oui	Non
Sections	Oui	Oui	Oui (4)	Oui	Oui
Sorties expositions animations et cartes musées	Oui	Oui (1)	Non	Oui	Oui
Spectacles subventionnés Spectacles non subventionnés	Oui Oui	Oui (1) Oui	Non Oui	Oui Oui	Oui Oui
Médiathèques	Oui	Oui (5)	Oui	Oui	Oui

ENFANCE

Centres de loisirs	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Centres de vacances	Oui	Oui (1)	Non	Oui	Oui
Jouets de Noël	Oui	Oui (1)	Non	Oui	Oui
Fête de Noël	Oui	Oui (1)	Non	Oui	Oui

SPORTS

Sports ASCEADP	Oui	Oui	Oui (3)	Oui	Oui
Pêche	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Aéroclub	Oui	Non	Non	Oui	Oui (2)

(1) Être présent à l'inscription et à la réalisation de l'activité.

(2) Si préparation au brevet de pilote en cours.

(3) Uniquement pour les sections non subventionnées.

(4) Camping Montmacq : tarif extérieur pour tout nouvel adhérent.

(5) Contrat d'au moins 3 mois.

* Y compris les agents Aéroports détachés dans les filiales ADPI et Hub One.

° L'intégralité des droits est maintenue la première année de retraite.